

DEC170687DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Younis Hermès, délégué régional de la circonscription Provence et Corse

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 modifiée portant délégation de signature à M. Younis Hermès, délégué régional de la circonscription Provence et Corse ;

Vu le projet de bail emphytéotique entre le CNRS et la communauté de Communes du Pays d'Apt Lubéron ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Younis Hermès, délégué régional de la circonscription Provence et Corse, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le bail emphytéotique entre le CNRS et la communauté de Communes du Pays d'Apt Lubéron.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 FEV. 2017**



Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mèghe
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90